

Mairie
DE
SAINT-FÉLICIEN
ARDÈCHE

Code Postal : 07410

Téléphone : 04-75-06-16-70

Télécopie : 04-75-06-16-71

E-mail : mairie@saint-felicien.fr

CONVOCATION

Vous êtes invité (e) à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra dans la salle du conseil municipal de la mairie, le :

JEUDI 09 AVRIL A 20h00.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026
- Délégations du Conseil Municipal au Maire.
- Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints, et des conseillers municipaux délégués.
- Majoration des indemnités du maire au titre des communes anciennement chefs-lieux de canton.
- Création et composition des commissions communales et commission locale d'action sociale.
- Société Publique Locale office de Tourisme Hermitage Tournonnais Herbasse Pays de Saint-Félicien : désignation d'un représentant pour siéger à l'Assemblée Générale, d'un représentant pour siéger au Conseil d'Administration, d'un représentant pour siéger au Comité de Contrôle Analogique.
- Comité Syndical du Territoire d'énergie Ardèche : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.
- Conseil d'administration de la MARPA Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie : désignation d'un représentant du maire, d'un représentant de la commune, d'un représentant élu ou extérieur de l'Action sociale.
- Approbation du PPMS -plan particulier de mise en sureté- de l'école publique Michèle Bernard.
- Informations et questions diverses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le 3 avril 2026
Le Maire,
REYNAUD Jean-Luc



